

Neuf actions pour réduire le volume de votre sac vert.

- 1 Réduire notre consommation**
Le meilleur moyen de lutter contre le « trop plein » de déchets est de réduire à la source. Le déchet le moins polluant et le plus facile à « gérer » est celui que l'on ne produit pas.
- 2 Participer à la collecte sélective**
En participant assidûment à la collecte de matières recyclables vous verrez le volume de votre sac vert diminuer de près de 45%.
- 3 Pratiquer l'herbicyclage**
L'été, les rognures de gazon encombrant nos ordures. En laissant le gazon coupé sur place vous réduisez les quantités de matières enfouies.
- 4 Récupérer les encombrants**
Les électroménagers, les meubles, les « gros morceaux » ne doivent pas être mis aux ordures quand ils peuvent être réutilisés. Pensez aux œuvres de bienfaisance ou revendez-les.
- 5 Composter**
Les résidus de jardin et de cuisine sont des matières putrescibles représentant 40% du sac vert. Différentes techniques de compostage domestique peuvent être utilisées.
- 6 Disposer écologiquement de vos résidus domestiques dangereux (RDD)**
Les RDD sont l'ensemble des produits corrosif, inflammable, toxique et explosif que nous utilisons. En acheminant ces produits dangereux aux sites d'enfouissement vous contribuez à contaminer le sol et les nappes phréatiques. Surveillez les collectes et renseignez-vous sur les points de collectes.
- 7 Récupérer les vêtements et autres textiles**
Des œuvres de bienfaisance et certaines friperies récupèrent les vêtements et les tissus. Apportez-leur les vôtres.
- 8 Récupérer les articles du quotidien**
Les petits articles de la vie courante sont récupérés par certains organismes sur le territoire. Informez-vous.
- 9 Surveiller les activités**
Certaines activités de récupération sont offertes sur le territoire de votre municipalité. Soyez attentif. Participez en grand nombre, cela bonifiera l'activité et encouragera les organisateurs à vous en offrir davantage.

Si votre entreprise ou votre organisme récupère certaines matières, faites-vous connaître en communiquant avec la MRC des Jardins-de-Napierville (450) 454-0559 ou au (514) 725-0559.